

Domaine d'application

Maison individuelle existante de plus de 2 ans.

Qualification : RGE REQUIS : **attention les qualifications RGE évoluent au 01.01.2021.**

Critères techniques

Les capteurs solaires ont une certification CSTBat ou SolarKeymark ou des caractéristiques de performances et de qualité équivalentes.
Les capteurs hybrides sont exclus.

Rappel de la chronologie du dossier

- 1/ Vous informez votre client de la prime (rôle actif et incitatif : mail avec une adresse mail valide ou cadre contribution papier)
- 2/ Le client accepte le devis (date et signature manuscrite)
- 3/ Les travaux sont réalisés, vous éditez la facture et faites signer en dernier lieu l'attestation sur l'honneur

Mentions sur les devis et facture

Vous indiquez les critères techniques suivants :

- Marque et référence du chauffe-eau solaire individuel
- Certification CSBat ou SolarKeymark du capteur solaire

En cas de recours à un nouveau produit, merci de contacter votre chargé de clientèle en amont de la réalisation des chantiers pour vérifier l'éligibilité du produit et ses conditions d'utilisation.

Vous indiquez les mentions suivantes :

- Le nom et le prénom exact de votre client (un seul bénéficiaire possible, il est le seul signataire des documents.)
- L'adresse exacte des travaux (s'il s'agit d'une adresse sans n° de voie, merci de nous préciser les références cadastrales de l'habitation).
- La mention « Mise en place d'un chauffe-eau solaire individuel »
- Indiquez l'intitulé et le montant de la prime sans abréviation : « Prime certificat d'économies d'énergie Abokine » avec le montant associé.

En cas de recours à un sous-traitant, vous devez mentionner sa raison sociale et SIRET sur le devis. Si c'est la 1ère fois que ce sous-traitant intervient, il nous faudrait également le contrat de sous-traitance. Ce dernier doit également être titulaire du RGE QUALISOL CESI.

Paiement de la prime – plusieurs options possibles

1. Vous déduisez la prime de la facture (en déduction du TTC) : sélectionnez l'option Paiement classique.
2. Vous ne déduisez pas la prime de la facture : sélectionnez l'option « Abokine paie mon client »

Le montant de la prime peut être bonifié sous conditions de ressources. Dans ce cas, l'ensemble des avis d'imposition rattachés à cette adresse doit être fourni à titre de justification.

Points d'attention

Le devis, le cadre contribution (si version papier) et l'attestation sur l'honneur doivent être datés et signés par votre client de façon manuscrite. En cas de contrôle, votre client doit être en possession de ses exemplaires papier.

A noter, vous devez conserver 10 ans les originaux papiers des pièces justificatives composant le dossier CEE : cadre contribution si version papier, devis, facture et attestation sur l'honneur.

*Le client ne peut bénéficier d'une nouvelle prime pour la même opération et la même adresse **pendant 20 ans***

Je signale tout changement de situation auprès de mon chargé de clientèle Abokine : un déménagement, un changement de nom de ma société, une modification de mon SIRET, une qualification dans un autre domaine de travaux, etc.



Toutes les informations présentes sur ce document type doivent être mentionnées sur votre devis.

Nom de votre entreprise

Adresse
RGE n°
N° ass décénale

SIRET
N° de TVA intracom
N° ass RC

VOTRE LOGO

Devis n°

Date de devis :

Si l'adresse du chantier est différente de l'adresse de résidence, vous devez mentionner les 2 adresses.

Maître d'ouvrage

Prénom NOM
Adresse de résidence
Adresse du chantier

Sous traitant :

Raison sociale :
SIRET :

Si un sous-traitant réalise les travaux, mentionnez son SIRET et sa raison sociale.

	p.u	Quantité	total ht
Installation d'un chauffe-eau solaire individuel			
Mise en place d'un chauffe-eau solaire individuel			
Dépose ou remplacement d'un chauffe-eau solaire individuel	6000	1	6000
Marque et modèle du chauffe-eau solaire individuel :			
Certification CSBat ou SolarKeymark du capteur solaire :			
Main d'Œuvre	50	2	100
Prime Certificat d'Economies d'Energie Abokine d'un montant de 200 €			

2 cas de figure pour le paiement de la prime en fonction de l'option sélectionnée :

PAIEMENT AU CLIENT PAR ABOKINE		AVANCE DE LA PRIME PAR L'ARTISAN	
TOTAL HT	6100 €	TOTAL HT	6100 €
TVA 5.5%	335,50 €	TVA 5.5%*	335,50 €
Total TTC	6435,50 €	Total TTC	6435,50 €
Reste à payer	6435,50 €	PRIME CEE	-200 €
		Reste à payer	6235,50 €

A déduire obligatoirement du TTC

*Taux de TVA à titre indicatif, à vérifier avec votre comptable.



Toutes les informations présentes sur ce document type doivent être mentionnées sur votre facture.

Nom de votre entreprise

Adresse
RGE n°
N° ass décénale

SIRET
N° de TVA intracom
N° ass RC

VOTRE LOGO

Facture n°

Date de facture :

Si l'adresse du chantier est différente de l'adresse de résidence, vous devez mentionner les 2 adresses.

Maître d'ouvrage

Prénom NOM
Adresse de résidence
Adresse du chantier

Sous traitant :

Raison sociale :
SIRET :

Si un sous-traitant réalise les travaux, mentionnez son SIRET et sa raison sociale.

	<i>p.u</i>	<i>Quantité</i>	<i>total ht</i>
Installation d'un chauffe-eau solaire individuel			
Mise en place d'un chauffe-eau solaire individuel			
Dépose ou remplacement d'un chauffe-eau solaire individuel	6000	1	6000
Marque et modèle du chauffe-eau solaire individuel :			
Certification CSBat ou SolarKeymark du capteur solaire :			
Main d'Œuvre	50	2	100
Prime Certificat d'Economies d'Energie Abokine d'un montant de 200 €			

DEVIS :

Date d'acceptation :

Signature : bon pour accord

2 cas de figure pour le paiement de la prime en fonction de l'option sélectionnée :

PAIEMENT AU CLIENT PAR ABOKINE

TOTAL HT	6100 €
TVA 5.5%	335,50 €
Total TTC	6435,50 €
Reste à payer	6435,50 €

AVANCE DE LA PRIME PAR L'ARTISAN

TOTAL HT	6100 €
TVA 5.5%	335,50 €
Total TTC	6435,50 €
PRIME CEE	-200 €
Reste à payer	6235,50 €

A déduire obligatoirement du TTC

*Taux de TVA à titre indicatif, à vérifier avec votre comptable.